



Formation contre l'analphabétisme dans la Propreté ou

LA FORMATION AUX ECRITS PROFESSIONNELS

OBJECTIFS

Réalisé en 1996, le Contrat d'Etudes Prospectives (CEP) souligne que « dans 3 entreprises sur 10, une partie des agents de propreté a des difficultés à s'exprimer en français et dans 4 entreprises sur 10, certains ne savent ni lire ni écrire ».

Or, dans un secteur en forte évolution, confrontés à de nouveaux enjeux (démarche qualité, mise en place de démarche Environnement, spécialisation des services, développement des services associés...), les chefs d'entreprise doivent donner à leurs équipes les moyens d'optimiser leurs prestations.

Combattre ce handicap social et professionnel devient le nouveau défi de la branche professionnelle qui compte plus de 320 000 salariés dont la moitié n'a aucun diplôme.

LES ACTEURS

La branche professionnelle confie donc au FAF Propreté (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) la conception et la réalisation d'un programme ambitieux de lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme dit « Formation aux écrits Professionnels » qui fera intervenir :

Pour la partie financement de l'expérimentation et la création d'outils puis, en région, pour le cofinancement du processus de démultiplication :

- Le Ministère du Travail, le FSE, le GPLI, le FAS, le FARE (Fonds d'Action pour la Réinsertion et l'Emploi dans les entreprises de Propreté) et le FAF Propreté

Pour la conception et la mise en œuvre opérationnelle :

- Un cabinet Conseil, Recif
- La mise en place d'un réseau d'organismes de formation sélectionnés puis formés à cette démarche spécifique du secteur
- La formation des conseillers du FAF Propreté pour diffusion de l'action.

MODALITES DE REALISATION

Initié par la branche professionnelle, ce programme a été conçu dans le cadre :

- d'une démarche paritaire
- d'une recherche d'ingénierie pédagogique spécifique utilisant les écrits professionnels
- d'une démarche très structurée encadrée par l'OPCA, le FAF Propreté, avec l'aide du cabinet Conseil Récif

Au niveau de la branche, il a nécessité :

1. Une étude de faisabilité menée en amont auprès des salariés et des entreprises
1998
2. Une phase de construction d'outils et d'expérimentation de formation avec
3 groupes et 40 salariés sur 3 régions pilotes
1999-2000
3. Une étape de démultiplication intégrant : 2001-2003
 - la démultiplication des actions de formation réalisées en Intra au niveau régional
(agences du FAF Propreté)
 - l'expérimentation d'actions Inter Entreprises sur 3 bassins d'emplois
 - la capitalisation des outils.

En effet, trois outils ont été conçus pour optimiser la démarche :

- Un manuel pour les conseillers FAF Propreté en région
- Un manuel pour les responsables Formation en entreprise
- Un CD Rom comprenant la progression pédagogique, les séquences et les outils utilisés par chaque organisme de formation et mis à disposition de tout le réseau.

Au niveau de l'entreprise, la mobilisation a exigé un diagnostic interne, des réunions de repérage permettant d'identifier les salariés pressentis et une réunion de positionnement des acteurs.

La formation a été réalisée en 3 séances de 3 à 4 heures par semaine (soit 250 h/pers) et la démarche globale a été évaluée et suivie par un comité de pilotage créé au sein de l'entreprise.

RESULTATS ATTEINTS

En 2 ans, près de 350 salariés ont été formés.

Plus motivés, plus autonomes dans leur activité, les salariés sont devenus forces de proposition au sein de leur entreprise. A titre personnel et professionnel, beaucoup avouent avoir vécu ce processus comme une « renaissance ».

Service de Presse FAF Propreté

Danièle Sabathé – Tél : 01 46 77 21 21 – Fax : 01 46 46 77 63 36 – email : dsabathe@faf-
proprete.fr